





### **Préambule**

Suite à la première phase de concertation, la Ville de Paris prend acte des retours des usager-ère-s sur leurs attentes sur les évolutions du secteur de la Porte de la Villette. Par ces 12 engagements, elle entend poursuivre le travail sur l'opération de la Porte de la Villette avec l'ensemble de ses partenaires, afin de garantir l'adéquation du projet avec les aspirations locales.

### **UN NOUVEAU QUARTIER BIOCLIMATIQUE**

- 1 **Développer un quartier bas-carbone** et adapter le programme de construction aux enjeux du dérèglement climatique, notamment par l'usage de matériaux biosourcés et l'exemplarité énergétique des bâtiments.
- 2. Garder les traces du « déjà-là » en étudiant la préservation des éléments patrimoniaux, notamment certaines parties des bâtiments de la préfecture.
- 3. Développer un quartier proposant 50% d'espaces végétalisés, préservant le patrimoine arboré du site, en réalisant notamment deux jardins part et d'autre de l'avenue de la Porte de La Villette.
- 4. Porter une attention particulière à la santé environnementale des personnes qui vivent dans des zones multi-exposition et qui cumulent les pollutions, surtout les plus fragiles et les plus défavorisées, par la réalisation d'études d'impact environnementales, d'étude d'impact santé et par la localisation des futurs programmes en fonction des résultats de ces études.



# DES ESPACES PUBLICS APAISÉS POUR TOUS LES USAGER·ÈRE·S ET LES MOBILITÉS ACTIVES, VECTEURS DE LIENS MÉTROPOLITAINS

- 5. Créer un nouveau lien métropolitain entre Paris, Pantin et Aubervilliers, en cohérence avec les projets urbains voisins, en réaménageant l'avenue de la Porte de la Villette pour y développer une rue animée, qui redonne la place nécessaire aux modes actifs et qui améliore le confort du lieu pour tous les usager ère-s.
- 6. Ouvrir le guartier de la Porte de la Villette sur le Canal Saint-Denis par un réaménagement de ses quais et l'ouverture d'un nouveau jardin apaisé dans sa prolongation.
- 7. Réorganiser le carrefour Auguste-Baron, désenclaver le site des entrepôts Bertrand et créer un maillage de voies dédiées à la desserte locale des futurs îlots.

### UN OUARTIER MIXTE VECTEUR D'UNE NOUVELLE VIE DE PROXIMITÉ

- 8. Produire du logement pour tous les publics, et tendre vers une part de 50% de logements par rapport à la programmation d'ensemble composée de 30% de logements sociaux et de 70% de logements à répartir entre logements libres et logements en accession dans le cadre de l'office foncier solidaire. Prévoir une mixité sociale et intergénérationnelle autour de formes d'habitat innovants (participatif, évolutif, colocation, typologies variées dont accession sociale....)
- 9. Autour d'une identité de territoire qui favorise des liens solidaires et conviviaux, diversifier les programmes économiques en développant des activités dans le domaine de l'évènementiel, l'économie sociale et solidaire (ESS), la production, l'artisanat qui favorisent l'emploi local. Prévoir l'activation des rez-de-chaussée, notamment sur l'avenue de la Porte de la Villette par une programmation associative, commerciale et culturelle de proximité, en lien avec les usages de l'espace public.
- 10. Réaliser les équipements de proximité, dans la logique de la ville du guartd'heure : équipements scolaires, culturels, sportifs et d'accueil de la petite enfance.
- 11. Préfigurer ces programmations par le développement d'occupations temporaires et transitoires permettant de tester les usages et d'activer la transformation de la Porte de la Villette.

# UNE DÉMARCHE DE PROJET CONCERTÉE AVEC LES HABITANT·E·S ET **USAGER·ÈRE·S**

12. Penser une concertation ambitieuse permettant d'associer largement les riverain·e·s à toutes les étapes de la conception du projet.

Opération en partenariat avec













